

## Procédure de transmission Santé publique France.



**Transfert électronique par la plateforme Bluefiles**: cette solution est sécurisée (certifiée Hébergeur de Données de Santé) pour le transfert de documents couverts par le secret médical et ne nécessite aucune installation.



Transmission à l'	initiative d'un tiers	

https://bluefiles.orange-business.com/fr/

- A. Création d'un compte gratuit sur le serveur BlueFiles (https://bluefiles.orange-business.com/fr/)
- B. Envoi de données:
  - 1. Se connecter sur BlueFiles https://bluefiles.orange-business.com/fr/
  - 2. Choisir l'option à gauche Créer un transfert
  - 3. Taper le titre de votre choix
  - 4. Ajouter le(s) fichier(s) ou dossier(s)
  - 5. Saisir un message texte (facultatif) Ce texte est protégé comme les fichiers joints
  - 6. Cliquer sur Suivant
  - 7. Ajouter l'adresse destinataire : dmi-strepto-a@santepubliquefrance.fr
  - 8. Saisir un texte d'accompagnement (facultatif) Ce texte sera visible dans la notification au destinataire.
  - 9. Cliquer sur Suivant

L'envoi est effectué et vous avez une copie sur le mail de connexion.